

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

L'obésité en hausse chez les enfants : l'État ne fait rien pour la freiner!

Montréal, le 21 septembre 2016 – Un nouveau [rapport](#) de l'Institut national de santé publique (INSPQ) révèle que l'obésité et l'embonpoint sont en hausse chez nos enfants au Québec. La Coalition québécoise sur la problématique du poids (Coalition Poids) dénonce l'inaction gouvernementale et réclame l'imposition d'une taxe sur les boissons sucrées, dont les sommes seraient réinvesties en prévention de l'obésité et des maladies chroniques qui y sont associées.

« On sous-estime la gravité de la situation depuis des années. Ces nouvelles données sont une nouvelle preuve de l'inertie de l'État québécois en la matière et rappellent l'urgence d'agir. Qu'est-ce que Québec attend pour mettre en place des mesures efficaces ? », demande Corinne Voyer, directrice de la Coalition Poids.

Considérant que la consommation régulière de boissons sucrées est la seule pratique alimentaire constamment associée à l'obésité chez les enfants, la Coalition Poids insiste pour que le gouvernement instaure immédiatement une taxe sur ces produits non essentiels afin de réduire leur consommation. « Chez les enfants, boire une boisson sucrée par jour augmente leur risque d'être obèse de 60 % », indique Mme Voyer. Au Québec, un enfant de 4 ans sur cinq boit des boissons sucrées tous les jours. Quant aux adolescents, ils boivent en moyenne un demi-litre par jour et les adolescentes en boivent un tiers de litre. Chez les 9 à 18 ans, ce sucre liquide constitue le principal apport en sucre dans l'alimentation.

Les conséquences sociales et économiques de l'épidémie d'obésité sont graves. L'obésité est un facteur de risque important pour plusieurs maladies chroniques, comme le diabète, divers cancers et les maladies cardiovasculaires, qui sont parmi les plus invalidantes et meurtrières de la province. De nombreux enfants et adolescents en surpoids vivent désormais avec des problèmes de santé autrefois observés chez les adultes, tels l'hypertension et le diabète de type 2. Rappelons également qu'en 2013, le Canada figurait au 3^e rang des pays affichant le pire taux de surpoids infantile.

L'INSPQ a évalué que l'épidémie d'obésité coûte plus de 3 milliards de dollars aux contribuables québécois chaque année. « Pour diminuer l'engorgement du système de soins et mieux contrôler les dépenses de ce secteur, le gouvernement doit investir en prévention de l'obésité et mettre en place des politiques publiques et des environnements facilitant la saine alimentation et un mode de vie physiquement actif », plaide Corinne Voyer.

L'expérience internationale et plusieurs travaux scientifiques nous démontrent la pertinence et l'efficacité d'une taxe sur les boissons sucrées. « C'est une mesure que le gouvernement pourrait adopter dès maintenant et obtenir des résultats probants, tel qu'observé au Mexique, en France et à Berkeley, où la consommation de boissons sucrées a diminué significativement en l'espace d'un an », conclut Mme Voyer.

À propos de la Coalition québécoise sur la problématique du poids

Créée en 2006 et parrainée par l'Association pour la santé publique du Québec depuis 2008, la Coalition québécoise sur la problématique du poids vise l'adoption de politiques publiques spécifiques à l'égard des problèmes reliés au poids. Elle agit pour favoriser la mise en place d'environnements facilitant les choix santé et la prévention des problèmes de poids. Pour plus de détails, www.cqpp.qc.ca.

–30–

Pour toute demande médiatique, contactez :

Corinne Voyer

Directrice, Coalition québécoise sur la problématique du poids

Téléphone : 514 598-8058 poste 242

Cellulaire : 514 566-4605

cvoyer@cqpp.qc.ca